Dossier de demande de subvention et d'avantages en nature pour 2025

Nom de l'association:

Demand	de de Subvention
☐ 1 ^{re} DEMANDE	☐ RENOUVELLEMENT

Type de subvention demandé	Montant sollicité
	€
☐ PROJET SPECIFIQUE	€

Dossier à renvoyer ou à déposer à :

Par courriel: <u>cabinetmaire@mondonville.fr</u>

Ou par courrier à : Mairie de Mondonville - Cabinet du maire - 15 avenue de la République - 31700



Dépôt du dossier : AVANT LE 14 FEVRIER 2025

Le dossier devra être retourné en un seul envoi complet (Seuls les dossiers complets seront étudiés)

INFORMATIONS PRATIQUES

La commune de Mondonville peut apporter un concours financier a une association lorsque son activité présente un intérêt communal, l'attribution d'une subvention n'est jamais automatique.

Au-delà des critères légaux, la collectivité peut définir des critères propres pour attribuer des subventions aux associations.

L'objectif étant pour la collectivité d'être cohérent et équitable dans ces choix et que ceux-ci se calent sur ses orientations politiques en matière de gestion et de développement du monde associatif.

- **Objet de transparence et de cohérence** de la décision pour les élus en évitant l'arbitraire et pour les associations qui peuvent ainsi anticiper leurs actions.
- Objet d'encouragement de la vitalité de la vie associative en évitant de donner une prime aux associations déjà bénéficiaires des aides et en favorisant les associations dynamiques
- **Objet de réponse aux contraintes financières** en maîtrisant les montants attribués tout en continuant à aider les associations.

Selon la nature de la demande, certaines fiches spécifiques devront être fournies.

Fiche 1 Présentation de l'association (à compléter)	p 3
Fiche 2 Fonctionnement de l'association (à compléter)	p 4
Fiche 3 Implication à la vie locale (à compléter)	р6
Fiche 4 Demande de subvention de fonctionnement (à compléter)	p 8
Fiche 5 Demande de subvention autre que fonctionnement (à compléter)	р9
Fiche 6 Avantages en nature (à compléter)	p 10
Fiche 7 Attestation sur l'honneur (à compléter)	p 11
Fiche 8 Pièces à fournir automatiquement pour toute étude de dossier	p 12

FICHE 1: PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Nom de l'asso	ciation :			
Adresse du siè	ge social :			
Code postal :				
Commune				
Téléphone :	Mail :			
Site internet :				
N° SIREN :				
Responsable (du suivi de la demande :			
Nom :				
Prénom :				
Téléphone :				
Mail:				
Bureau de l'as		T ::		
Rôle	Nom- Prénom	Téléphone	Mail	
Président Secrétaire				
Trésorier				
Directeur/ responsable				
-		,	•	
Composition of	du Conseil d'Administration	on:		

Rappel: Si l'association a subi des changements (statuts, siège social, dirigeants), elle doit le déclarer en Préfecture et informer la mairie.

FICHE 2: FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Type de pu	blic concerné par vot	re activité	:				
□tou	t public ☐ jeune	e public	□a	dulte	- +	de 60 ans	
Votre asso	ciation est-elle affilié	e à une Fé	dération, ur	ne Union	, laquelle	?	
							••••••
Nombre to	tal d'adhérents sur l'e	exercice :					
	Nombre		Age			Cotisations	
Commune	d'adhérents (préciser la		25 à 65	>65	<25	25 à 65	>65
	répartition	<25 ans	ans	ans	ans	ans	ans
	hommes/femmes)						
Mondonville							
xtérieur							
OTAL							
							<u> </u>
Merci de pr	réciser les tarifs spéci	ifiques (ex	térieur, étu	diant, fro	ıtrie, der	nandeurs	
)						•••••
Dispositif «	pass CCAS » sur la so	aison 2024	-2025 :				
-	énéficiaires :						
Montant su	bvention pass CCAS .			€			
Worked it ou	is vermen page certe.						
Votre asso	ciation dispose :						
•	t-comptable?						
	nissaire aux comptes						
	RET (obligatoire si perç	•	· ·		•••••		
,, ,	ément :				_	_	
attribue pa	ır			le	/ /		

Salariés :	□ oui	□ non	
Nombre de salariés :	••••		
□ CDI	temps complet	temps partiel	
□ CDD	temps complet	temps partiel	
□ Autres	temps complet	temps partiel	
Nombre d'encadrants dip	olômés:		
= -	ersonnes contribuant régulièr	rement à l'activité de l'association et no	'n
••	personnes engagées pour une service civique)	e mission d'intérêt général par un contro	at

FICHE 3: IMPLICATION DANS LA VIE LOCALE

OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Nom de l'association :		
Organisateur d'évènements dans la ville en 2024 :	□ oui	□non
Nom manifestation :		
Date :		
Nom manifestation :		
Date:		
Nom manifestation :		
Date :		
Participation au forum des associations en 2024 :	□ oui	□ non
Participation à des évènements organisés par la ville :	□ oui	□ non
Citez les manifestations auxquelles votre association a par	ticipé en 202	4:
Participation aux réunions municipales : □ oui	□ non	
Citez les réunions auxquelles votre association a participé	en 2024 :	
Avez-vous participé à des actions de sensibilisation en di	rection de la	ı jeunesse: □ oui □
Descriptif:		

vez-vous participé à des actions de sensibilisation e	en faveur de l'incl	lusion :	□ oui □ n
Descriptif :			
		•••••	
vez-vous participé à des actions de sensibilisation s	ur l'égalité femn	nes-homn	nes et sur
utte contre les violences sexuelles et sexistes :	□ oui	□ non	
Descriptif :			
vez-vous participé à des actions de démarche éco r	esponsable: 🗆 o	ui 🗆 non	
Descriptif :			
·			

FICHE 4 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Qu'est-ce qu'une subvention de fonctionnement?

La subvention de fonctionnement est une aide directe de la collectivité à une association, à l'inverse des aides indirectes qui prennent la forme de moyens matériels et/ou humains ou de services (prêt de matériel, mises à disposition de salles...). C'est donc une forme de participation de la mairie au budget couvrant le fonctionnement normal d'une association.

L'association sollicite une subvention de fonctionnement de €.
Présentation des axes de travail qui seront développés au cours de l'année
Descriptif:
A quoi va servir la subvention municipale ?
Descriptif:

FICHE 5: DEMANDE DE SUBVENTION DE PROJET SPECIFIQUE

Qu'est-ce qu'une subvention de projet ?
Il faut entendre par projet, tout événement ou manifestation ponctuel sortant du cadre habituel e régulier des activités de l'association, mais restant attaché à celle-ci. La subvention de projet es une aide directe de la collectivité à une association, à l'inverse des aides indirectes qui prennen la forme de moyens matériels et/ou humains ou de services (prêt de matériel, mises à disposition de salles).
Une association peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, merci de bien vouloir envoye plusieurs dossiers.
Cette subvention est liée à la réalisation effective du projet et sera versée sur présentation du budget correspondant.
Merci de remplir cette fiche obligatoirement pour chacune de vos demandes pou
laquelle vous souhaitez une subvention à la Commune de Mondonville
laquelle vous souhaitez une subvention à la Commune de Mondonville L'association sollicite une subvention de€.
laquelle vous souhaitez une subvention à la Commune de Mondonville L'association sollicite une subvention de€. Présentation du contenu et de ses objectifs (Joindre tout document précisant dans le détail la manifestation ou de la subvention
laquelle vous souhaitez une subvention à la Commune de Mondonville L'association sollicite une subvention de€. Présentation du contenu et de ses objectifs (Joindre tout document précisant dans le détail la manifestation ou de la subvention
laquelle vous souhaitez une subvention à la Commune de Mondonville L'association sollicite une subvention de€. Présentation du contenu et de ses objectifs (Joindre tout document précisant dans le détail la manifestation ou de la subvention

FICHE 6: AVANTAGES EN NATURE

	□ oui □ non
De façon régulière :	□ oui □ non
Si oui, merci d'en préciser le lieu et les créneaux horaires :	
De façon ponctuelle :	□ oui □ non
Si oui, merci d'en préciser le lieu et les créneaux horaire	
Partagez-vous ces locaux avec d'autres associations :	□ oui □ non
La commune vous prête-t-elle du matériel ?	□oui □non
Votre association sollicite-t-elle l'intervention des services techniques □ oui □ non	s de la Ville ?
Votre association sollicite-t-elle la ville pour une aide à la communica merci d'en préciser la nature :	tion?□oui □non
Votre association sollicite-t-elle la ville pour une aide à la communica	
Votre association sollicite-t-elle la ville pour une aide à la communica merci d'en préciser la nature : Votre association a-t-elle utilisée la salle des fêtes ou une autre salle	

FICHE 7: ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur

représentant(e) légal(e) de l'association
Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d'engager celle-ci (portant les 2 signatures, celle du représentant légale et celle de la personne qui va le représenter).
Déclare :
- que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte.
- exactes et sincères les informations du présent formulaire,
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
□ inférieur ou égal à 500 000 €
□ supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de fonctionnement de : €
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association :
Nom du titulaire du compte :
Préciser les coordonnées du compte choisi pour le versement de la subvention et joindre un RIB :
Fait, leSignature

^{🗆 «} En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, traités pour permettre à la mairie de Mondonville de me recontacter, dans le cadre de ma demande de subvention de fonctionnement. Vos données seront conservées pendant 6 ans puis seront supprimées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant en contactant la mairie : cabinetmairie@mondonville.fr »

FICHE 8: PIECES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR ETUDE DES DOSSIERS

Récépissé de dépôt à la préfecture (pour une première demande)
Dernier rapport d'activité (Bilans moral et financier détaillés de la dernière assemblée générale).
Etats financiers certifiés du dernier exercice comptable suite à la dernière assemblée générale.
Les comptes courants et les comptes épargnes.
Budget prévisionnel de l'année suivante 2023/2024 équilibré entre les recettes et les dépenses.
RIB à jour de l'association
N°SIRET obligatoire pour avoir une subvention